



Programmation 2013

- Pointe à Pitre : 17 mai
- Saint-Denis de la Réunion : 30 avril
- Pointe-à-Pitre : 24 septembre

JOURNÉE D'ACTUALITÉ OUTRE-MER

Communiquer en période préélectorale



Par **Philippe PETIT**, Avocat associé au barreau de Lyon, docteur en droit public, fondateur du Cabinet Philippe Petit et associés

Objectifs

- Sécuriser la communication institutionnelle de la collectivité et la communication personnelle du candidat
- Éviter l'annulation du scrutin
- Éviter l'inéligibilité du candidat

Détail de la formation

▶ 09h00

Accueil café

▶ 9h30 - 12h30

La communication des candidats

- Les contraintes posées par le Code électoral et la jurisprudence : un an avant l'élection, six mois avant, trois mois avant, la dernière semaine
- Internet : un nouveau support de campagne, de nouvelles précautions à prendre
- Quelles sont les limites tolérables de la propagande ?

▶ 12h30 - 14h00

Déjeuner offert

▶ 14h00 - 17h00

La communication de la collectivité

- Qui est concerné ?
- Que peut-on continuer de faire ?
- Quels sont les risques ?
- L'interdiction du lancement d'une campagne de promotion publicitaire des réalisations et de la gestion de la collectivité (article L52-1 du Code électoral)
- L'interdiction de conférer à un candidat un avantage : article L52-8 du Code électoral

▶ 17h00

Fin des travaux



Vous souhaitez former un groupe d'Élus au lieu et à la date de votre choix ?

Recevoir un devis gratuit :
Contactez votre **Conseiller intra**
Tél : **04 76 65 99 43**
E-mail : **intra@territorial.fr**

Infos pratiques

Tél. : **04 76 65 61 00**
Fax : **04 76 65 79 98**
E-mail : **formation@territorial.fr**

+ Retrouver l'intégralité des formations sur <http://formation.territorial.fr>

Fiche d'inscription* à retourner par fax au 04 76 65 79 98

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction :

E-mail (obligatoire) :

Collectivité territoriale de rattachement :

Nom de la collectivité :

Adresse :

Code postal : Ville :

RÉF. JA-ADM1338-DT-ET

Tarifs HT :

Associations, communes et EPCI < 10 000 hab.	<input type="checkbox"/> 350 € HT
Communes et EPCI de 10 001 à 40 000 hab.	<input type="checkbox"/> 570 € HT
Communes et EPCI de 40 001 à 80 000 hab.	<input type="checkbox"/> 670 € HT
Communes et EPCI de 80 001 à 150 000 hab.	<input type="checkbox"/> 770 € HT
Communes et EPCI > 150 000 hab. et conseils généraux/régionaux + entreprises privées	<input type="checkbox"/> 790 € HT
Autres (État...)	<input type="checkbox"/> 570 € HT

Date et signature du stagiaire

Cachet de la collectivité

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente applicables aux formations (disponibles dans notre catalogue et sur notre site Internet <http://formation.territorial.fr>) et les accepter sans réserve (merci de cocher la case).